

## VŒUX 2020 – St Maurice-de-Rotherens

Messieurs les maires

Mesdames, Messieurs, chers concitoyen, chers amis

C'est avec un grand plaisir que la municipalité et moi-même vous accueillons, ce soir, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. C'est maintenant une tradition que de se retrouver, début janvier, pour échanger entre nous des vœux au commencement d'une nouvelle année. Je vous souhaite, à tous, beaucoup de joie, de bonheur, de réussite, dans ce monde perturbé ; pour vous, pour votre famille et tous ceux qui vous sont chers. Des vœux pour bonifier et embellir votre vie personnelle, professionnelle, et scolaire pour certains.

J'aurais, en ce début d'année, une pensée particulière pour les personnes qui souffrent, notamment nos plus anciens, qui alternent séjours en hôpital et retour à la maison, et qui ont du mal à retrouver la santé et la joie de vivre. Mais je ne veux pas oublier les plus jeunes, atteints par la maladie, qui ont aussi du mal à retrouver la forme pour reprendre des activités normales. A tous, je leur souhaite un prompt rétablissement.

A l'occasion de cette cérémonie des vœux 2020, je tiens à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux arrivants avec l'espoir de les côtoyer aux différentes manifestations organisées sur la commune.

Depuis le début de l'année 2019, la commune de St MAURICE DE ROTHERENS s'est unie avec GRESIN et St GENIX SUR GUIERS pour former une commune nouvelle, St GENIX LES VILLAGES. Il a fallu que les différents conseils municipaux travaillent ensemble au sein d'une équipe nouvelle, élargie, en restant solidaires, pour construire un avenir à cette nouvelle collectivité. Les discussions, les négociations, les compromis, ont été notre lot quotidien durant toute l'année, pour mutualiser nos actions tout en préservant les projets des trois communes historiques et nos finances. Tout n'est pas parfait, mais il ne s'agit pas de critiquer les uns ou les autres mais d'amener des solutions concrètes pour résoudre les problèmes techniques et administratifs inhérents à ce regroupement. Les plus grosses difficultés ont été rencontrées au niveau administratif mais nos secrétaires respectives, FABIENNE, PATRICIA, PASCALE et ISABELLE ainsi que le secrétaire général GILLES MAURAS ont su les surmonter.

Les élus des petites communes ont trouvé un changement important au niveau de la gouvernance car les dossiers se traitent différemment, les rapports entre les élus ne sont plus les mêmes, le travail s'effectue pour beaucoup au sein de commissions.

Pour le citoyen, peu de changements perceptibles : les mairies restent ouvertes les jours de permanence comme auparavant, les manifestations sont toujours organisées dans

les communes respectives. En cas d'urgence, vous pouvez maintenant bénéficier des ouvertures des autres mairies.

L'année 2020 sera une année d'élection : il faudra renouveler le mandat municipal et communautaire. La commune dépassant maintenant les 3 000 habitants, la loi impose un scrutin de liste à deux tours sans adjonction, ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation sur la liste. A St MAURICE, on ne votera plus pour un scrutin plurinominal majoritaire à deux tours où les suffrages sont décomptés individuellement.

Une liste apolitique de conseillers sortants se met en place et se compose de candidats représentant les trois communes historiques avec bien entendu la parité qui est obligatoire. Sur cette liste de 27 candidats, 3 femmes et 3 hommes représenteront la commune de St MAURICE. Huit noms seront fléchés pour la représentation de la commune à la communauté de communes VAL GUIERS. Vous recevrez, en temps voulu, toutes les informations nécessaires à cette élection avec les listes et les noms des candidats.

Le bureau de vote existera toujours à St MAURICE et vous pourrez voter à la mairie comme auparavant. Je voudrais tout de même remercier et saluer les nouveaux candidats pour leur engagement citoyen au service de la population.

N'oubliez pas que vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février. Nous invitons les électeurs à vérifier leur inscription sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr).

J'en profite pour remercier les conseillers municipaux sortants pour leur dévouement durant les six dernières années. Ce mandat a été dense avec les multiples réformes qui se sont imposées à nous, la révision du plan local d'urbanisme pour le mettre en cohérence avec le SCOT et les travaux entrepris.

Merci également à la secrétaire de mairie FABIENNE, à Laurent BELLEMIN pour son travail d'entretien le lundi et à CATHERINE qui a remplacé Françoise pour le nettoyage des locaux et la distribution de l'information communale.

Je tiens à saluer également tous les bénévoles qui participent à la vie communale et ceux qui oeuvrent pour le bien commun, dans des organisations caritatives. L'aide sociale, RESA, l'ADMR, le SIAD, les resto du cœur, la collecte pour le cancer, l'entraide, le Togo, et bien d'autres.

Remerciements à tous ceux qui participent aux différentes manifestations communales comme les cérémonies aux monuments aux morts, à la mise en place des salles et aux nettoyages après des manifestations plus festives, à l'organisation de la bibliothèque, à l'ouverture quotidienne de l'église pour les pèlerins, à l'arrosage des fleurs pendant la période estivale. Je ne veux pas oublier aussi les anciens artisans qui nous dépannent dans de petites

besognes de réparation que ce soit en plomberie sanitaire, en menuiserie ou en électricité, leur aide est bien sûr très précieuse.

RENCONTRES ET LOISIRS anime depuis des années la commune de SAINT MAURICE par différentes manifestations, la célèbre fête du MONT TOURNIER, mais aussi la randonnée, le concours de belote, le Noël des enfants, les soirées festives pour tous et j'en passe. Vous contribuez à la vie commune, vous favorisez le lien social et je souhaiterais que certains nouveaux arrivants s'investissent avec de nouveaux projets dans cette structure. Merci à toi GUILLAUME et à toute l'équipe pour poursuivre cette aventure qui fait des envieux dans les communes environnantes.

Le Radio Musée GALLETTI, avec l'installation d'un bistrot boutique, est maintenant ouvert pendant 6 mois durant la période estivale. Grâce à l'aide du conseil départemental et de France Active Savoie Mont Blanc, une personne a été embauchée à plein temps, ce qui soulage les bénévoles de l'association. Comme chaque année, notre musée a participé à plusieurs manifestations culturelles tout au long de l'année, ce qui n'est pas courant dans des petites communes. Merci à toi JOELLE, au conseil d'administration, et à tous les bénévoles pour organiser les programmes culturels, les différentes fêtes, le marché produit local et bio, qui font connaître la commune au-delà de nos frontières. Je crois qu'en 2020, il y aura au mois de juin la fête de la radio avec ses conférences et ses animations musicales.

Le 19 décembre 2018, le conseil municipal de St Maurice de Rotherens a prononcé l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme, mettant fin aux études qui avaient démarrées à la fin 2016. Ce PLU est le résultat d'un projet de développement établi par le conseil municipal, en compatibilité avec les lois d'urbanisme actuelles et les instructions du SCoT, et en concertation avec les personnes publiques associées (services préfectoraux, services départementaux, services de l'eau et de l'assainissement, chambre d'agriculture, chambre de commerce, etc ... Ce nouveau document d'urbanisme respecte la loi montagne, la protection des zones humides et sèches, les zones NATURA 2000, les zones d'environnement protégé pour la faune et la flore ainsi que les corridors écologiques.

Suite à l'enquête publique conjointe avec le schéma directeur de l'assainissement, ayant eu lieu en juillet – août 2019, le dossier est en cours de modification pour tenir compte des observations des contributeurs, du commissaire enquêteur et des personnes publiques associées. Les services préfectoraux demandent notamment des garanties quant à la ressource en eau de la commune puisque nous sommes approvisionnés par une source unique, située au puits des Rives. Le Syndicat des Eaux du Thiers est sollicité pour établir des connexions avec d'autres réseaux d'eau potable. De ce fait, la procédure prend du retard.

La commune a, en 2019, renouvelé le matériel de salage détérioré par le sel. J'en profite pour remercier YVES ROSTAING pour le travail qu'il fait durant l'hiver, souvent de nuit.

L'église est en cours de rénovation avec le soutien du département et de la région. Afin de lutter contre le salpêtre, un produit spécial va être mis au niveau du sous-bassement. Un paratonnerre sera installé sur le clocher pour la protection de l'église et du village.

Sur la voirie, des travaux d'élargissement et de revêtement de chaussée ont été réalisés au carrefour du chemin de la tour, de la vieille cure et du terraiier suite à la réhabilitation de la grange du bossu.

Les travaux d'assainissement réalisés par le SIEGA au village « AU GRIS » sont terminés. Ils permettront 5 branchements au réseau collectif du haut de St MAURICE et favoriseront la réhabilitation des granges dans ce village.

La commune nouvelle de St GENIX LES VILLAGES a présenté un dossier à la DETR pour le remplacement des lampes publiques en vue d'économiser l'énergie. Une subvention de 44% nous a été accordée par l'état. Le SDES, syndicat d'électricité de la Savoie, participe également. A St MAURICE, il est prévu de mettre aux normes le tableau du Borgey, de remplacer les lampes au sodium par des leds sur les postes du Borgey et de la Mare. De plus, les néons de la salle polyvalente, de la mairie et du musée ont été remplacés par des lampes leds. Pour 2020, un nouveau dossier sera déposé par la commune nouvelle, pour le remplacement d'autres lampes publiques, et, à St Maurice, le remplacement des radiateurs électriques par des radiateurs à inertie dans la mairie et au musée.

Un dossier de subvention a été déposé au conseil départemental et à la région pour la rénovation du terrain de tennis et sa transformation en terrain multi-sport. Ces travaux devraient faire le bonheur des enfants du village et des alentours.

Un dossier de subvention a également été déposé au département pour l'élargissement du chemin du Grenon.

Nous verrons, au moment du budget si les finances permettront la réalisation de ces travaux. Il faut de plus régler les acquisitions de terrain avant le démarrage des travaux.

Cette année, malgré la conjoncture néfaste sur les ventes de bois de sapins et d'épicéas, la commune a pu vendre des douglas situés sur les lots 9 et 10 le long de la route forestière pour une somme de 57 700 €. La coupe devrait se réaliser dès cet hiver. Un projet pour l'exploitation du lot de feuillus sur « la boisière » nous a été remis par l'ONF, le conseil se prononcera sur la coupe ou non de cette section.

Le terrain « sous les fontaines » est aujourd'hui en notre possession, le dernier versement a été honoré à l'EPFL qui a porté le projet durant 8 ans.

Vous avez tous reçu dans vos boites aux lettres, un nouvel agenda concernant le ramassage des ordures ménagères. Dès le 4 janvier, la collecte se fera le mardi matin et non le jeudi. Vous prendrez toutes vos dispositions pour ce changement de date de ramassage. Les déchèteries de

St GENIX et DOMESSIN sont aujourd'hui restaurées et accessibles. Vous avez du faire le nécessaire auprès du SICTOM pour pouvoir accéder à ce nouveau service.

A compter du 1 janvier, la communauté de communes VAL GUIERS a pris la compétence vieillesse qui réunit les deux EHPAD de St GENIX SUR GUIERS et de PONT DE BEAUVOISIN ainsi que les résidences autonomie de la quiétude et des terrasses au sein d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale - CIAS. Tout le personnel, infirmiers, aides-soignantes, les administratifs, les directeurs, au total environ 150 personnes, va donc changer de gouvernance. Le CIAS dispose des subventions nécessaires d'exploitation et de participation, du produit des emprunts, du revenu des biens meubles et immeubles, des dons et legs. Il effectue les dépenses nécessaires au fonctionnement des services et des établissements et le bilan de l'action doit être équilibré. Les C.C.A.S. des communes continueront d'exister pour les autres affaires sociales communales et à gérer le lien social.

A l'heure du tout numérique, nombreuses sont les personnes démunies devant la dématérialisation généralisée des démarches administratives. Les Maisons de Service au Public situées à SAINT GENIX LES VILLAGES et PONT DE BEAUVOISIN sont des points d'appui et d'écoute. La MSAP est un guichet d'accueil polyvalent qui oriente le public vers les professionnels et accompagne les usagers dans les domaines de l'emploi, la formation, l'économie, la création d'activité, l'accompagnement social, le service à domicile, la petite enfance, la justice, les droits et la culture. Elle met également à disposition des postes informatiques avec accès internet et des photocopieuses pour les démarches les plus courantes.

Depuis 2018, la communauté de communes doit porter la compétence GEMAPI, gestion des eaux pluviales et prévention des inondations. La mise en œuvre a été transférée au SIAGA - syndicat d'aménagement du Guiers et de l'Ainan, et au SHR - syndicat du haut Rhône. Vous avez dû en voir l'incidence sur vos feuilles d'impôts dès cette année.

Au syndicat scolaire, les travaux de finition demandés par le préventionniste sont réalisés à Grésin. Il reste la réfection du balcon qui est en attente des devis. A Champagneux, des travaux d'entretien sont à réaliser sur les WC, en attente également des devis. Suite au passage en commune nouvelle, il a été nécessaire de revoir les statuts pour adapter la représentation des communes au sein du conseil syndical et la répartition du financement entre les communes membres.

Je vous renouvelle mes vœux de bonne et heureuse année pour 2020, des vœux de solidarité, de paix, d'entraide et de tolérance et je vous invite à passer à la partie plus festive de la soirée, sous la protection du dieu BACCHUS.

Merci pour votre écoute

Daniel REVEL